

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le treize du mois de février 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024
Séance du 21 février 2024

N° 11

**Objet : GR CIVAM : Demande
de soutien financier pour
l'édition 2024 de l'événement
« De Ferme en Ferme »**

Est nommée secrétaire de séance : Sandrine COSSERAT

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGHOSSIAN Alex (jusqu'au rapport n° 9), BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°02), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max (jusqu'au rapport n° 27), FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 24), OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia
ISOARD Christian a donné pouvoir à CAZERES Benoit
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PARIS Mireille a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

AUZET Guy - BALIQUE François - BASSET Françoise - DE SOUZA Benoit - FIGUIERE Marie José - FLORES Sylvain - LAQUET Laura - PELESTOR Michel - RICHAUD Véronique - RISSO Gilbert - UGHETTO Wendy - URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2024

Application agréée E-legalite.com

Monsieur ACCIAÏ Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération est engagée depuis 2020 dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui définit sa politique d'alimentation durable sur le territoire. Sa mise en œuvre s'appuie sur une dynamique partenariale, avec les acteurs locaux qui développent la commercialisation en circuits courts et les productions agricoles de qualité, ou encore favorisent les pratiques de consommation durable.

L'association Agribio 04 compte parmi les partenaires de Provence Alpes Agglomération pour le déploiement de l'agriculture biologique sur le territoire et le Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (GR CIVAM) est un de ses partenaires sur le projet agroécologique de Marathon de la Biodiversité.

Ces deux acteurs pilotent « De Ferme en Ferme » depuis 2015 dans le département, qui est un événement national de connaissance des fermes locales et de promotion des savoir-faire des agriculteurs engagés dans un développement durable.

La sensibilisation et la pédagogie auprès du grand public, et la promotion des initiatives vertueuses sont deux leviers de mise en œuvre la transition écologique dans l'agriculture, enjeu du Projet Alimentaire Territorial. Provence Alpes Agglomération a par conséquent soutenu son organisation en 2022 et 2023 à hauteur de 1 000 € par an.

Le renouvellement de la participation financière de Provence Alpes Agglomération permettrait de renforcer le déploiement de l'événement sur le territoire et ainsi de mieux valoriser les entreprises agricoles engagées dans des pratiques vertueuses et volontaires pour les transmettre. En 2023, 280 visiteurs ont été comptabilisés sur les quatre fermes constituant le « circuit des Robines ». Cet événement s'ancre dans la démarche de sensibilisation opérée par la collectivité à travers le PAT.

Vu la demande de soutien financier en date du 19 décembre 2023 présentée par le GR CIVAM PACA,

Il est proposé :

- D'approuver l'attribution d'un soutien financier de 1000€ à l'association GR CIVAM sur le budget 2024

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Sandrine COSSERAT

PUBLIE LE :

05 MARS 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20240221-11_21022024